Dispositions générales pour le transport des œuvres

Date : Mercredi, 10 Mai, 2017
des artistes dans le cadre des VIIIes Jeux de la Francophonie

[1]

Dans le cadre de l'organisation des VIIIes Jeux de la Francophonie prévus pour se tenir du 21 au 30 juillet 2017 à Abidjan, le Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF) est chargé de la réception des œuvres des artistes sélectionnés.

Afin de permettre une bonne prise en charge desdites œuvres depuis leur arrivée jusqu'à leur retour, les formalités pour le transport des œuvres sont désormais téléchargeables sur le site internet des Jeux de la Francophonie.

- dispositions générales [2]
- fiche signalétique et fiche de liaison des matériels et des ouvres [3]

URL source:https://jeuxarchives.francophonie.org/actualites/dispositions-generales-pour-transport-oeuvres